

Citoy'enR



Production citoyenne d'énergie renouvelable

01/01/2021 - 31/12/2021

Rapport de gestion du 4^{ème} exercice de la coopérative



JUIN 2022

TABLE DES MATIERES

1.	Introduction.....	2
2.	Activités de la société au cours de l'exercice écoulé	2
2.1.	Prospection	2
2.1.1.	Recherche de projets photovoltaïques en toiture	2
2.1.2.	Vers de plus gros projets : toitures, ombrières, parcs au sol.....	3
2.2.	Nouvelles Installations	4
2.2.1.	2 nouvelles installations mises en service en 2021.....	4
2.2.2.	Le cas du bâtiment du SDIS (les pompiers)	5
2.3.	Production en 2021	6
2.4.	Exploitation et maintenance.....	8
2.5.	Autres projets – centrale solaire de l'Oncopôle.....	10
2.6.	Activité de la société en termes de recherche et développement	11
2.7.	Gestion et financement de la coopérative.....	12
2.7.1.	Financement des projets	12
2.7.2.	Evolution du capital et du sociétariat	13
2.8.	Gouvernance partagée et organisation interne	16
2.8.1.	Les bénévoles : les différents groupes de travail	16
2.8.2.	Vie coopérative et réflexions de fond	16
2.9.	Activités de communication, de sensibilisation et de réseautage.....	19
2.9.1.	Communication et animation.....	19
2.9.2.	Sensibilisation et prestations	21
2.9.3.	Participation aux actions du Plan Climat de Toulouse Métropole	22
2.9.4.	Participation au réseau de l'énergie citoyenne.....	22
2.10.	Conventions réglementées.....	22
3.	Situation financière	23
3.1.	Bilan et compte de résultat.....	23
3.2.	Evolution des produits, charges et indicateurs.....	27
3.3.	Proposition d'affectation du résultat.....	28
3.4.	Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices	28
3.5.	Dépenses et charges non fiscalement déductibles.....	28
4.	Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice	29
5.	Perspectives.....	29

1. Introduction

L'année 2021 apporte son lot de nouveaux projets avec deux installations sur des toits d'école à Flourens et à Toulouse. Mais ce n'est pas tout ! L'association Citoy'enR a été lauréate d'un appel à projet sur la sensibilisation avec un projet d'atelier dans les écoles de la métropole. Un nouvel axe de développement que la coopérative et l'association ont toujours porté et qui porte enfin ses fruits.

En 2021, nous notons une baisse de dynamique concernant les nouvelles entrées de sociétaires dans la coopérative tout comme durant l'année 2020. Cependant, de nombreux projets en cours pour 2022 et 2023 ainsi que la reprise des événements devraient permettre de relancer cette dynamique !

Les forces bénévoles sont toujours présentes avec de nombreux nouveaux arrivants dans les groupes technique et prospection. De nombreux sujets de fond et de structuration ont également pu avancer, notamment grâce au WE de réflexion interne en octobre.

Deux projets sont d'ores et déjà lancés pour cette année 2022 :

- Une installation sur l'école de Pinsaguel avec des travaux prévus pour cet été ;
- Une installation sur un bâtiment neuf des services du SDIS, en toiture terrasse avec des travaux prévus cette année.

2. Activités de la société au cours de l'exercice écoulé

2.1. Prospection

2.1.1. Recherche de projets photovoltaïques en toiture

Il nous est de plus en plus difficile de trouver des toits sur notre savoir-faire classique, à savoir les toitures des collectivités locales en revente totale. Les raisons principales sont :

- La baisse régulière des tarifs de rachat de ce type d'installation : les 9 kWc du départ ne sont plus du tout rentables, les 36 deviennent très limites. Et un 100 kWc exige une surface supérieure à 600 m² ce qui élimine la plupart des toitures ...
- Les coûts d'achat du matériel qui augmentent fortement depuis 2 ans ;
- L'incitation forte des pouvoirs publics à favoriser l'autoconsommation, au travers des nouvelles réglementations (décret tertiaire, nouveau DPE, RE2020) ;
- La durée de nos projets (environ 2 ans) qui est difficilement compatibles avec cet environnement extrêmement mouvant et aléatoire ...

Pour l'autoconsommation, nous n'avons pas encore de modèle économique et juridique fiable. Sur ce sujet, nous sommes impliqués dans les travaux d'Energie Partagée et nous suivons de près les réalisations d'Enercoop. Ceci nous bloque sur de nombreux contacts, en particulier avec le Conseil départemental. Il sera impératif de basculer rapidement sur des projets d'autoconsommation (individuelle ou collective).

Ceci étant, des toitures restent en cours de qualification, notamment avec Toulouse Métropole avec qui nous restons en contact étroit. Quelques projets « classiques » sont bien avancés et devraient normalement aboutir à des installations en 2022 ou 2023 :

- Pinsaguel : Groupe scolaire du Ruisseau avec un 36 kWc (installation prévue cet été 2022)
- Colomiers : 2 groupes scolaires (Savary et Cabirol) avec un 100 kWc à chaque fois (1^{er} semestre 2023)
- Toulouse : 1 groupe scolaire (Ecole Vernant) avec un 36 kWc (1^{er} semestre 2023)
- Pibrac : le théâtre avec un 36 kWc, sous réserve de l'étude structure en cours.

2.1.2. Vers de plus gros projets : toitures, ombrières, parcs au sol

Au niveau réglementaire, 2021 a apporté une grosse nouveauté au niveau des toitures photovoltaïques : l'arrêté S21 du 6 octobre 2021¹ permet d'élargir le principe de l'obligation d'achat jusqu'à des puissances de **500 kWc** (environ 2500 m²), contre 100 kWc (environ 500 m²) auparavant. Ceci va nous permettre potentiellement de prospecter sur des toitures plus grandes. Nous avons été sollicités en ce sens par Toulouse Métropole sur un projet en toiture de plus grande envergure : à l'horizon 2025, nous espérons ainsi pouvoir réaliser une très grosse installation (500 kWc) sur un nouveau bâtiment : A suivre !

Nous avons aussi beaucoup investi de savoir dans le domaine des ombrières de parking qui nous semble un axe fort du futur développement du photovoltaïque en milieu urbain. Il se traduit en ce moment par une 1^{ère} réponse à un Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) sur la commune d'Eaunes (voir §4).

Nous sommes également en contact étroit avec Enercoop sur la recherche de petits terrains délaissés (anciennes décharges ou friches polluées, délaissés, ...) pour réaliser de petits parcs au sol en vente directe à Enercoop (de taille de l'ordre de 250 kWc). Pour info, nous sommes à la recherche de ce genre de terrains délaissés, de l'ordre de la taille d'un terrain de foot.

L'ensemble de ces nouveaux projets et des sollicitations directes de gros développeurs nous ont poussé à réfléchir aux conditions auxquelles Citoy'enR accepterait de participer à ce type de projet, que nous en soyons à l'initiative ou non. Ceci est particulièrement critique dans le cas où un projet se monterait sous une forme de co-développement. Des bénévoles ont donc travaillé sur une liste de critères que demanderait Citoy'enR pour une participation à ces projets, dans toutes les dimensions de celui-ci (technique, gouvernance, choix des partenaires, impacts environnementaux, ...). Cette liste a été travaillée en la confrontant à des pistes concrètes lors du WE de réflexion (voir §2.8.2) et validée dans une première version par le conseil d'administration en décembre 2021.

Focus : qu'est-ce que le co-développement ?

Dans le cas de projets de production d'énergie renouvelable de grande ampleur (grands parcs au sol, éoliennes, etc.), il est rare qu'un seul acteur puisse porter seul le projet, du fait des risques financiers du développement (par exemples factures d'études pouvant être perdues si le projet n'aboutit pas ou n'est pas autorisé) ou des risques au niveau de l'acceptabilité.

Il est donc commun pour ce type de projet de créer une société de projet, qui regroupe différents acteurs qui vont s'associer pour le faire aboutir : développeurs privés, collectivités ou acteurs publics, et parfois des citoyens. On peut parler de co-développement lorsque ces différents acteurs deviennent actionnaires de la société de projets et s'entendent pour se répartir les rôles (gestion technique, financière, acceptabilité locale, levée de fond et communication, ...), la gestion des différents risques, les prises de décision et l'évolution de ces différents éléments dans le temps. Ces montages ont déjà été expérimentés par d'autres coopératives citoyennes (ex : montage en co-développement entre CatenR et Engie sur un parc d'éoliennes dans les Pyrénées-Orientales).

Vous pouvez en retrouver une présentation plus détaillée par Energie Partagée ici : <https://energie-partagee.org/comment-codeveloper-un-projet-denvergure/>

1 Vous pouvez trouver des détails sur l'arrêté S21 sur ce lien : <https://www.photovoltaique.info/fr/tarifs-dachat-et-autoconsommation/tarifs-dachat/arrete-tarifaire-en-vigueur/>

2.2. Nouvelles Installations

2.2.1. 2 nouvelles installations mises en service en 2021

Le groupe scolaire Littré, chemin de Tournefeuille à Toulouse.

Il s'agit d'une école élémentaire datant du 19^e siècle avec une bonne charpente traditionnelle bien costaud :



L'installation de 36 kWc (environ 200 m²) a pu donc se faire en surimposition de toiture.

Les panneaux ont été fabriqués par Voltec, fabricant alsacien et installés par Cénéo.

Le chantier s'est parfaitement déroulé, avec un léger retard final généré par la mise aux normes incendie du local onduleur.

La mise en service date du 23 septembre 2021.

L'école élémentaire Claude Gonzales à Flourens

Les études préliminaires ont été longues étant donné la présence d'une charpente de type ferme industrielle. Ce type de charpente est calculé au plus juste au départ et impose de ne rajouter aucun surpoids. Le choix technique a donc été l'intégration totale avec le système Easy Roof sous Avis Technique du CSTB (le même principe que tous nos 9 kWc intégrés).



La rentabilité de ce projet n'est pas fabuleuse, mais il nous a semblé important d'aller jusqu'au bout avec cette commune. Aujourd'hui, nous ne pourrions probablement plus prendre ce genre de projet.

Nous avons fait le choix de panneaux allemands Soluxtec (les seuls non chinois qui pouvaient s'installer avec Easy Roof) et comme toujours les optimiseurs et onduleurs Solaredge, très rassurant pour les pompiers en Etablissement qui reçoivent du public.

Cénéo, étant basé à Flourens, a assuré l'installation et le chantier s'est parfaitement déroulé.

Nous sommes très fiers de pouvoir dire que nos 12 chantiers se sont toujours parfaitement déroulés, ce qui rassure beaucoup les collectivités locales : un grand merci à nos 2 installateurs Courant Naturel et Cénéo et à nos bénévoles qui ont assuré et mis l'huile dans les rouages quand il le fallait.

2.2.2. Le cas du bâtiment du SDIS (les pompiers)

Il s'agit d'un nouveau bâtiment situé impasse Suzanne Lenglen à Toulouse, dans le quartier Sang de Serp.



Il s'agit pour nous d'une première puisque le bâtiment est en toit-terrasse.

Pendant la construction du bâtiment, nos contraintes ont été respectées : création de passage pour nos réseaux et installation des plots supports des panneaux sur l'étanchéité (les petits carrés noirs sur la photo ci-contre) avec le système Soprasolar sous Avis Technique.

La pose était prévue à l'automne 2021 et nous aurions aimé pouvoir le mettre dans le paragraphe ci-dessus, mais malheureusement des problèmes administratifs (totalement ubuesques !!!) retardent l'installation finale de ce projet

depuis plus d'un an. Ces problèmes ne sont pas de notre fait et sont liés à la modification du permis de construire et à la procédure d'achèvement des travaux.

Nous avons bon espoir de résoudre cela rapidement et de finaliser l'installation en fin d'année 2022.

2.3. Production en 2021

Nous avons à présent 12 installations en service (+ la centrale de l'Oncopôle) :



Gymnase Georges Beyney -
36 kWc (l'Union)



Groupe scolaire Borde
d'Olivier - 9 kWc (l'Union)



Ecole Le Petit Chêne - 9 kWc
(Tournefeuille)



Crèche Bernadette Didier -
9kWc (Muret)



Groupe scolaire Le Petit Train
- 36 kWc (Tournefeuille)



Crèche les Petits Lutins - 29
kWc (Fonsorbes)



Groupe scolaire Tibaous - 36
kWc (Toulouse)



Centre de Loisirs Barricou - 9
kWc (Blagnac)



Habitat Participatif Mascoop -
36 kWc (Beaumont-Sur-Lèze)



Tennis des Pont Jumeaux -
100 kWc (Toulouse)



Groupe scolaire Littré - 36
kWc (Toulouse)

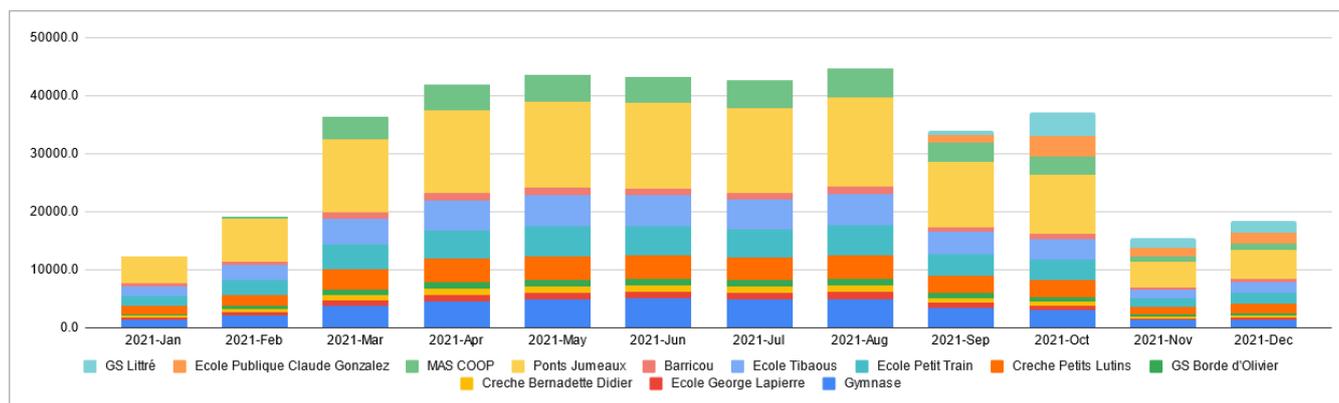


Ecole élémentaire de
Flourens - 36 kWc (Flourens)

En 2021, Citoy'enR a produit plus de 390 MWh (soit 390 000 kWh).

Cette estimation est faite à partir des données remontées par nos onduleurs Solaredge qui ne sont qu'une estimation de la production réelle (la référence reste les compteurs Linky d'Enedis).

Cela correspond à la consommation de 273 personnes (hors chauffage et eau chaude).



Production 2021 en kWh, données issues des onduleurs

Pour mémoire, les années précédentes, nous estimons la production :

- de 2020 à 205 MWh
- de 2019 à 157 MWh
- de 2018 à 18 MWh

La forte hausse de production de cette année s'explique notamment par la mise en service de l'installation du tennis des Pont-Jumeaux, qui est notre installation la plus puissante (100 kWc).

Au-delà des données issues de nos onduleurs, nous avons les valeurs réelles issues des compteurs Linky de la production de nos sites, en année glissante. La production facturée en 2021 :

N°	Batiment	Nom	Ville	Puissance (KWc)	Date mise en service	2019	2020	Evolution	2021	Evolution
Total			Totaux	381						
1	Ecole	Borde d'Olivier	L'Union	9	28/08/2018	10364	10646,0	2,7	9251,0	-13,1
2	Gymnase	Georges Beyney	L'Union	36	28/08/2018	43350	42273,0	-2,5	38115,0	-9,8
3	Ecole	Petit Train	Tournefeuille	36	05/12/2018	46987	47155,0	0,4	42771,0	-9,3
4	Ecole	Petit Chêne	Tournefeuille	9	17/10/2018	10237	9844,0	-3,8	9305,0	-5,5
5	Crèche	B. Didier	Muret	9	18/10/2018	11486	10618,0	-7,6	10078,0	-5,1
6	Crèche	Petits Lutins	Fonsorbes	29	04/12/2018	34563	37578,0	8,7	34680,0	-7,7
7	Ecole	Tibaous	Toulouse	36	13/01/2020				45623,0	
8	Centre	Barricou	Blagnac	9	29/05/2020				11708,0	
9	Tennis	Ponts Jumeaux	Toulouse	100	11/12/2020				125387,0	
10	Habitat	Mascoop	Beaumont	36	23/02/2021					
11	Ecole	Gonzales	Flourens	36	21/09/2021					
12	Ecole	Litré	Toulouse	36	23/09/2021					

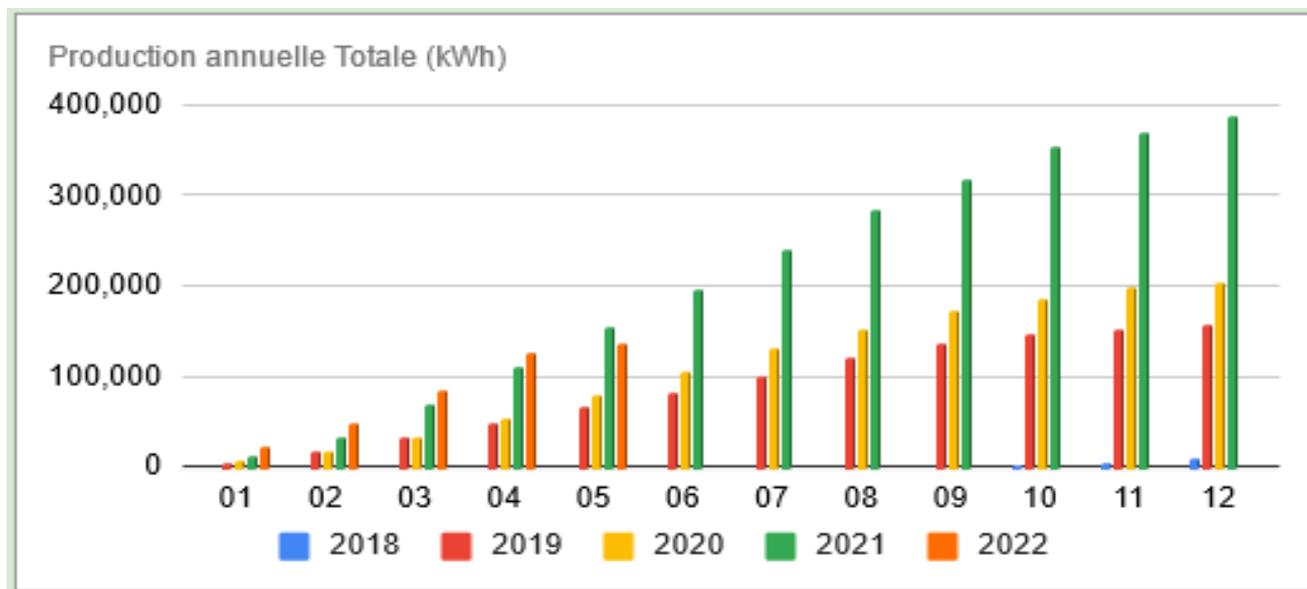
Nous avons été pénalisés par un ensoleillement mauvais en mai, juin, juillet, mois les plus importants en terme de production.

En 2021, l'énergie produite par nos installations a été vendue à EDF OA sauf pour 2 installations dont l'énergie a été vendue à Enercoop :

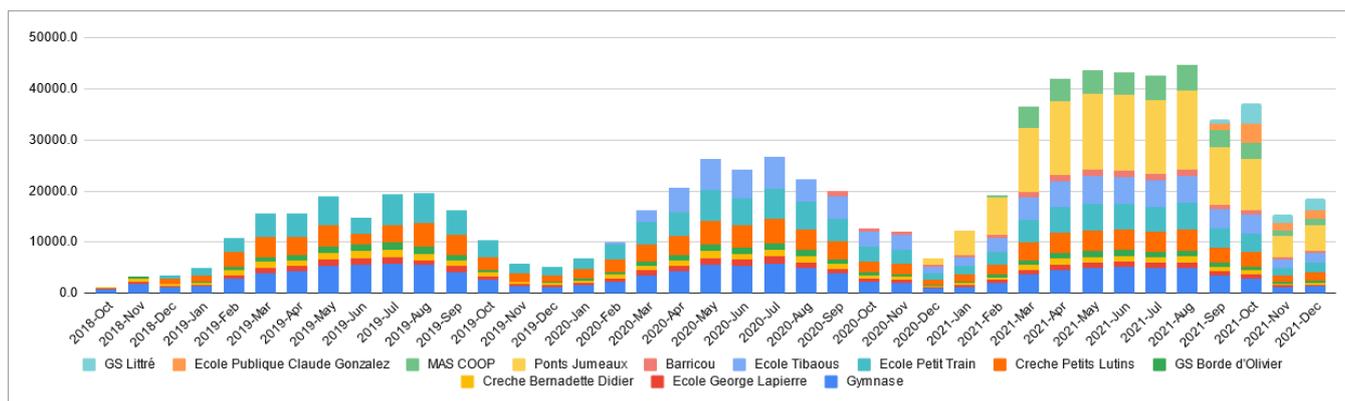
- GS Le Petit Train à Tournefeuille (36 kWc)
- Le Gymnase Beyney à L'Union (36 kWc)

Suite au transfert des contrats de ces deux installations depuis EDF chez Enercoop en 2020, il s'agit donc de la première année où nous vendons de l'électricité à Enercoop, ce qui permet de complètement boucler la boucle de la production à la consommation locale. Nous avons également basculé le contrat des tennis de Ponts Jumeaux (100kWc) vers Enercoop qui achète l'énergie produite depuis le 01/01/2022.

L'évolution de la production au fil des ans est représentée sur les 2 graphes ci-dessous :



Evolution de la production en kWh, données issues des onduleurs



Evolution de la production depuis 2018 en kWh, données issues des onduleurs

2.4. Exploitation et maintenance

Faits marquants :

- Installations fiables dans l'ensemble : peu de panne une fois les premiers mois passés ;
- Fin du contrat de maintenance que nous avons avec Courant naturel sur nos 6 premières installations ;

- Nouveau contrat de maintenance avec Cénéo (période 2021-2024). Pour mettre en place ce nouveau contrat, nous avons rédigé un nouveau cahier des charges et nous avons réalisé une consultation.
- Nous avons obtenu un accès « installateur » Solaredge qui nous permet de paramétrer les alarmes en fonction des défauts sur les installations.

Problèmes rencontrés sur les installations :

	Problème rencontré	Détails / origine	Résolution
Gymnase Berney L'Union	Perte de production totale du 12 au 15/06.	Tous les disjoncteurs étaient ouverts : appui sur bouton d'arrêt d'urgence? intervention humaine?	Intervention de Courant naturel
Bordes Olivier L'Union	Octobre : 1 panneau a perdu 30% de production	Freesbee sur le panneau	Intervention Courant Naturel
Petit Chêne Tournefeuille	10/02/21 au 11/02/21 : lors de la maintenance par Courant Naturel, la porte est tombée. Lors de la réparation, Courant Naturel a mis un cadenas à clé.		Courant Naturel a réparé le lendemain matin, la niche est restée ouverte pendant 1 journée. Demande de changement.
Petit Chêne Tournefeuille	Perte totale de production du 16/07 AM au 19/07AM	DJ différentiel Enedis ouvert	Intervention Courant Naturel
Petit Chêne Tournefeuille	Perte totale de production du 20/11 au 22/11	DJ différentiel Enedis ouvert	Intervention Citoy'enR
Barricou Blagnac	Problème sur panneau détecté le 30/07.		Remplacement par Courant naturel le 24/08
Barricou Blagnac	Problème de communication du 16/09 jusqu'au 27/10 suite à intervention Courant naturel sur modem.		Intervention Courant Naturel pour remise en service.
Barricou Blagnac	Maintenance réalisée le 30/07/2021 par Cénéo. Mise en évidence de soucis liés à l'installation de Courant Naturel.	Position du modem dans partie puissance pas conforme Plastron intérieur arrêt d'urgence cassé Bouton d'arrêt d'urgence non câblé 1 panneau fonctionne mal (vu avec la thermo) : diode by pass HS	Intervention le 27/08 et le 15/09 de Courant naturel pour lever ces réserves
Mascoop Beaumont	28/10/21 au 24/01/22 : Perte partielle de production	Les panneaux du toit situé au nord ouest (numéros 1 et 2) ont produit beaucoup moins que les autres panneaux. La perte de production est	Courant naturel a mis du temps à intervenir et a finalement demandé à Enphase une mise à jour à distance de l'Envoy et des

		estimée à 775kWh.	micro-onduleurs concernés.
Tibaous Toulouse	18/01/21 au 11/02/21 : perte partielle de production	Panne optimiseur (2 panneaux HS)	Remplacé par Courant Naturel (sous garantie Solaredge)
Tibaous Toulouse	11/02/21 au 23/02/21 : perte partielle de production	panne optimiseur	Appel en garantie Solaredge, intervention de Courant Naturel
Tibaous Toulouse	14/04/21 au 15/04/21 : problème de communication.		Problème résolu tout seul et données récupérées automatiquement.
Tibaous Toulouse	Maintenance Cénéo le 30/07/2021 avec plusieurs remarques sur l'installation faite par Courant Naturel.	Position du modem dans partie puissance pas conforme Séparation DC/AC à revoir	Intervention de CN pour faire les modifs le 21/10/21

2.5. Autres projets – centrale solaire de l’Oncopôle



Crédits Photo : Toulouse Métropole ()

Pour rappel, Citoy'enR est actionnaire de la société d'exploitation de la centrale solaire de l'Oncopôle, d'une puissance de 13 MWc sur 15 Ha, à hauteur de 2% (soit 40 768 €) et aux côtés des acteurs suivants : le développeur (47%), la (29%), la SAS (20%) et Toulouse Métropole (2%). La coopérative est associée aux décisions courantes de la société à la hauteur de sa participation financière, et dispose d'une voix consultative sur les décisions plus importantes. Citoy'enR dispose d'un droit de préemption sur les actions d'un actionnaire sortant, mais aussi d'un avis sur un actionnaire entrant.

Après la mise en service de l'installation en octobre 2020, l'amélioration de la situation sanitaire a permis l'organisation de l'inauguration officielle de la centrale le 22 septembre 2021. Citoy'enR a pu y participer et prendre la parole aux côtés des autres associés du projet, afin d'y représenter la participation citoyenne au projet.



Inauguration de la Centrale Solaire de l'Oncopôle et prise de parole de Citoy'enR

Vu le caractère emblématique de cette installation, nous projetons de pouvoir développer des activités de sensibilisation sur l'énergie autour de ce site. Citoy'enR avait déjà proposé à la collectivité des grandes lignes directrices, et ce pour divers publics : conférences « Citoyens et transition », animations du type « Sur les sentiers de l'énergie », circuit « Transition énergétique » sur le territoire de la Métropole (visites de sites de production d'énergies renouvelables et/ou ayant réalisé des économies d'énergie). Ces projets ne se sont pour l'instant pas lancés, mais nous comptons bien les démarrer dès que la situation le permettra de manière pérenne.

Nous avons également reçus en 2021 les premiers revenus financiers liés à notre investissement dans ce projet, soit 1182 € au titre de l'année 2020 et 443 € au titre de 2021.

2.6. Activité de la société en termes de recherche et développement

Exploitation des installations

Nous continuons à améliorer nos outils liés à l'exploitation et à développer le suivi, à l'aide notamment d'outils internes, sans dépendre pour l'instant d'outils du marché :

- Relevé de production automatisé sur Google Sheet ;
- Suivi des actions sur Trello ;
- Nombreux échanges avec Enedis pour centraliser le suivi de nos installations sur un même compte ;
- Nombreux échanges avec Solaredge pour la gestion des alarmes (nous avons à présent un compte installateur avec plus de fonctionnalités) ;
- Echanges avec la coopérative Energ'Y Citoyennes (Grenoble) pour partage de bonnes pratiques.

Participation à des études de recherche

Nous avons été sollicités pour participer à deux études de recherche cette année :

- Nous avons participé à une étude de recherche-action, menée par un sociologue de l'énergie et un membre du réseau Energie Partagée, dont le but est de comprendre comment et pourquoi les citoyens se lancent dans les projets participatifs de production d'énergies renouvelables, et également d'identifier des pistes pour faciliter notamment le recrutement de bénévoles et d'associés. A ce titre, plusieurs de nos bénévoles, administrateurs et sociétaires ont participé à des interviews sur ces thématiques ;
- Une doctorante de l'université UT1 Capitoile a suivi une partie de nos réunions internes consacrées à la stratégie dans le cadre de sa thèse sur la stratégie digitale, dont le WE de réflexion d'octobre.

2.7. Gestion et financement de la coopérative

2.7.1. Financement des projets

Financement des projets photovoltaïques

Le financement des projets photovoltaïques de 2021 (Littré et Flourens) a pu s'effectuer grâce à un second partenariat avec Energie Partagée et la NEF après celui de 2018 : Energie Partagée a ainsi versé 82 000 € en août 2021 sous forme de compte-courants d'associés (CCA) afin de financer la phase chantier, et cette somme sera rebasculée vers un prêt de refinancement auprès de la NEF une fois les chantiers complètement terminés (82 000 € à 2.3 % sur 15 ans, avec une formule de taux à pallier plutôt adaptée au profil de nos projets).

Par ailleurs, nous avons pu rembourser comme prévu les CCAs que nous avons sollicités auprès de nos sociétaires l'année dernière afin de financer l'installation des Ponts-Jumeaux : 41000 € ont ainsi été reversés (avec les intérêts !) en mai 2021. Ce financement par CCA s'est accompagné d'actions de gestion administratives relativement lourdes, jusqu'au début 2022 (déclaration aux impôts). Celles-ci nous incitent à réfléchir à passer à un outil plus automatisé quand le versement des dividendes sera possible vers tous les sociétaires : l'outil de gestion CoopHub (déjà utilisé par Energie Partagée) qui pourra gérer une partie de ces éléments.

Appel à projets Région / ADEME

Pour rappel, Citoy'enR est lauréat de l'appel à projet Région Occitanie/ ADEME « Energies Coopératives et Citoyennes » depuis le 15/12/2016, avec le soutien de 7 collectivités de l'aire urbaine de Toulouse. A ce titre, la Région Occitanie et l'ADEME soutiennent la coopérative par différentes aides publiques :

- Par une subvention d'aide à la décision, destinée à financer 70% des dépenses de développement au démarrage du projet (bureau d'étude technique, frais juridiques, frais de communication), à laquelle nous sommes éligibles à hauteur de 24 112 € maximum. Nous avons reçu 13 567 € au total dans le cadre de cette subvention, avec un solde restant à percevoir sur des dépenses de communication à venir en 2022 ;
- Par une avance remboursable (équivalente à un prêt à taux zéro) de 50 000 € maximum : nous avons perçu le restant de cette avance cette année (15 000 €) et nous avons commencé à la rembourser conformément au calendrier prévisionnel, à raison de 8 333 € par semestre ;
- Et par une prime citoyenne « 1 € Région pour 1 € citoyen » destinée à financer des installations, de 100 000 € maximum. Nous avons sollicité et perçu la première tranche de cette subvention en 2019 (48 650 €). Nous avons sollicité le versement du solde de cette subvention (51 350 €) en 2020, mais des retards et changement de règles ne nous ont pas permis de l'obtenir lors de cet exercice. Ceci étant, nous avons enfin touché ce solde en février 2022 !

2.7.2. Evolution du capital et du sociétariat

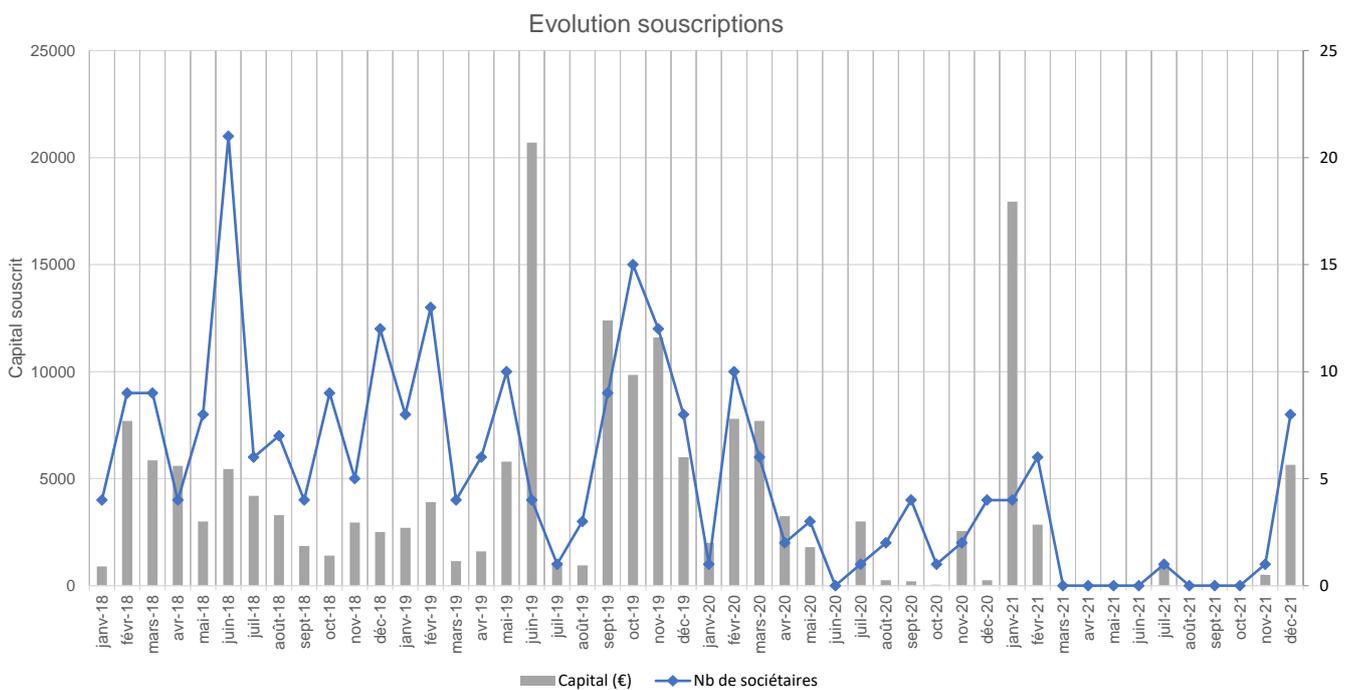
NOTE INTRODUCTIVE

Conformément aux recommandations de l'expert-comptable, le capital pris en compte dans le bilan comptable de l'exercice 2021 est celui validé lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration de l'année 2021, qui s'est tenue le 16 décembre 2021. Il s'agissait du capital observé au 16/12/2021 s'élevant à **242 600 €**, composé de **4 852 parts sociales de 50 €** chacune. Le nombre total de sociétaires de la SCIC-SAS Citoy'enR au 16/12/2021 était de **459**.

Dans la section suivante, le capital pris est le capital observé au 31/12/2021 soit le même que le 16/12/2021.

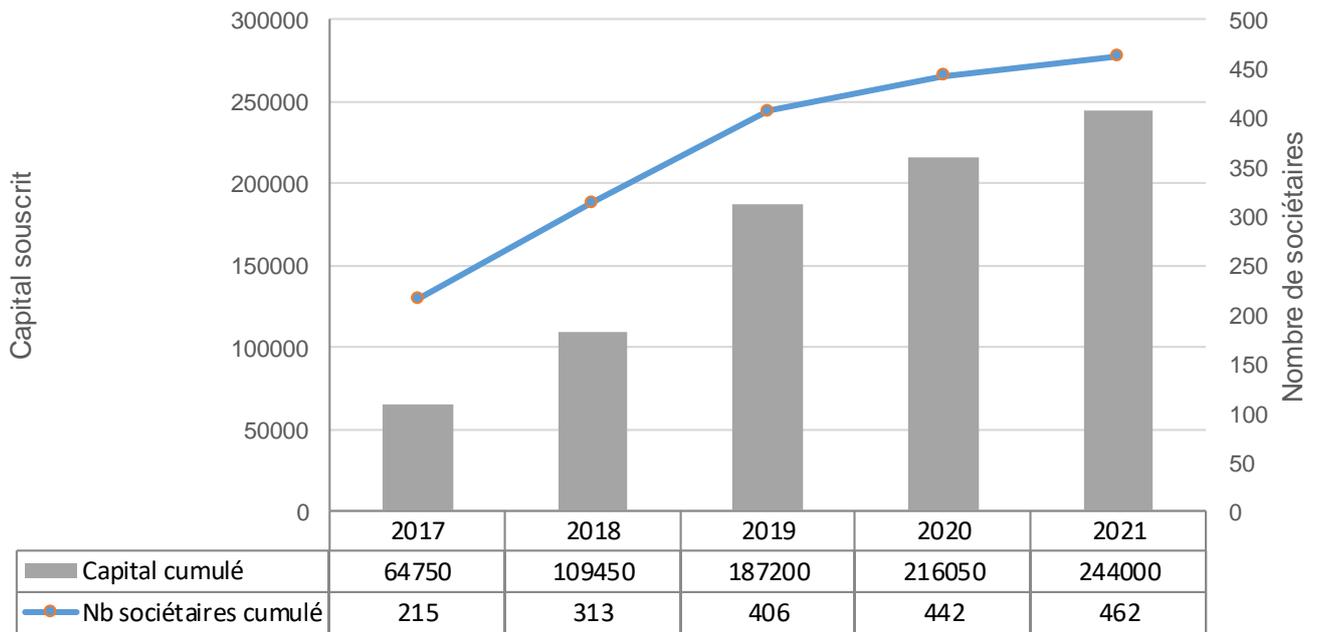
Au 31/12/2021, la SCIC Citoy'enR comptait **459 sociétaires** pour un capital de **242 600€**, composé de 4 852 parts sociales de 50€ chacune. Le capital a été augmenté de **27 950 € en 2021**.

L'évolution mensuelle en 2021 de la collecte citoyenne et l'évolution annuelle depuis début 2018 sont représentées ci-dessous :



Evolution mensuelle du sociétariat en 2021

Evolution annuelle souscriptions



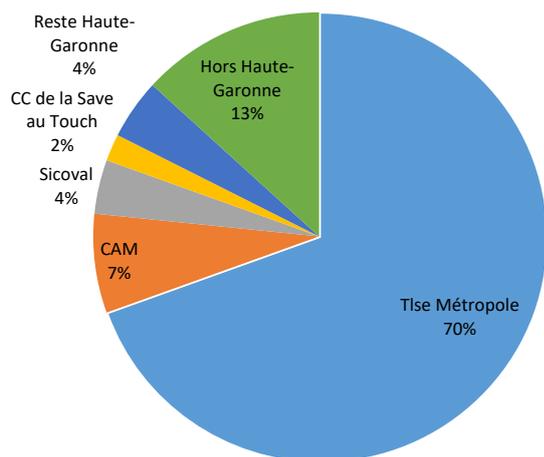
Evolution annuelle du sociétariat

La souscription de nouvelles parts sociales a été quelque peu ralentie en 2021 comme en 2020 avec moins de nouveaux sociétaires et un capital souscrit plus faible que lors des précédentes années. Cette tendance s'explique notamment par une diminution des activités de promotion de la coopérative, liée principalement au contexte de crise sanitaire qui a limité les opportunités (année similaire à 2020).

Il est intéressant de noter que le montant des re-souscriptions en 2021, s'élevant à plus de 20 000 € soit la majorité du capital souscrit cette année-là. Cette observation témoigne de la confiance accordée par les sociétaires à la coopérative. Tel qu'observé lors des années précédentes, certains sociétaires ont renouvelé des souscriptions à plusieurs reprises.

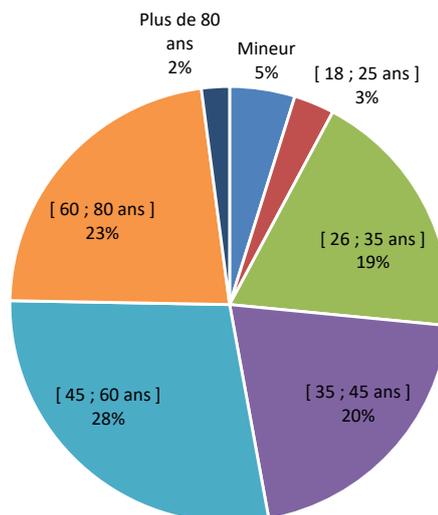
Pour ce qui est de la représentation géographique des sociétaires, la tendance est la même que celle observée lors du précédent exercice, avec une forte majorité de sociétaires qui résident sur le territoire, soit 87 % en Haute-Garonne et 70 % sur la Métropole Toulousaine. Ces chiffres confirment l'ancrage local du projet porté par la coopérative. En termes d'âges, les tranches entre 26 et 80 ans sont globalement uniformément représentées ; il réside néanmoins une sous-représentation des personnes mineurs et jeunes adultes (10 % des sociétaires ont moins de 25 ans), bien que la proportion de mineurs ait légèrement augmenté par rapport aux autres années. A noter que notre sociétaire le.a plus jeune à 1 an et le.a plus âgé.e à 93 ans !

Répartition des sociétaires



Origine géographique des sociétaires

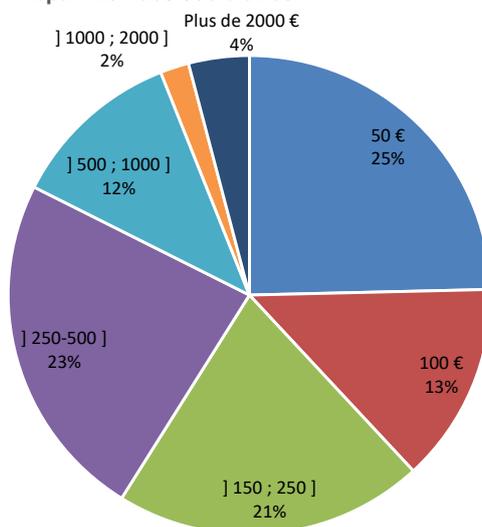
Répartition des sociétaires



Age des sociétaires

D'autre part, il est à noter qu'environ 38 % des sociétaires détiennent 1 à 2 parts sociales, et 62 % des sociétaires détiennent jusqu'à 5 parts sociales. Cela répond à la volonté initiale d'offrir un accès au sociétariat et aux prises de décisions associées au plus grand nombre.

Répartition des sociétaires



Répartition des parts détenues

2.8. Gouvernance partagée et organisation interne

2.8.1. Les bénévoles : les différents groupes de travail

Le principe de fonctionnement des coopératives citoyennes repose principalement sur le bénévolat. C'est entièrement le cas de Citoy'enR. L'année 2021 a continué à subir l'impact de la crise sanitaire sur l'arrivée de nouvelles forces vives, même si quelques nouveaux bénévoles ont pu nous rejoindre. Même si quelques réunions ont pu de nouveau se tenir en présentiel, le travail bénévole a beaucoup reposé sur les réunions en visioconférence.

Outre le conseil d'administration qui représente les sociétaires sur les orientations stratégiques (voir ci-dessous), les bénévoles sont organisés en différents groupes de travail, dont les suivants ont été actifs en 2021 :

- Le groupe moteur, composé de 9 membres, qui s'occupe du fonctionnement opérationnel courant de la coopérative et des questions transverses non couvertes par les autres groupes ;
- Le GT Technique, qui s'occupe du suivi des nouveaux chantiers en cours et de l'exploitation des installations ;
- Le GT Prospection, qui s'occupe de la recherche de nouveaux projets (photovoltaïque en toiture, mais pas uniquement !)
- Le GT Communication / Sensibilisation, qui s'occupe de nos différents supports de communication, de nos participations aux événements, et aussi de nos actions de sensibilisation, notamment à destination des classes.

Même si ces groupes fonctionnent, d'autres sujets ont plus de mal à trouver preneur, notamment les questions de gouvernance, juridiques et financières. Nous avons lancé des appels à volontaires à l'assemblée générale de 2021 sur ces questions, et nous allons continuer, car ces sujets vont continuer à prendre de l'importance avec la croissance et la diversification de la coopérative. L'arrivée de nouvelles forces vives serait donc plus confortable pour Citoy'enR et les bénévoles actuels, alors si vous avez un peu de temps, merci de nous contacter !

2.8.2. Vie coopérative et réflexions de fond

Une seconde assemblée générale à distance

Aux vues du contexte sanitaire, nous avons organisé notre assemblée générale 2021 à distance et à huis-clos pour la seconde année consécutive. De même que l'an dernier, nous avons organisé une visioconférence de présentation du rapport annuel et des résolutions le 22 juin, que nous avons également enregistré et diffusé sur notre site pour permettre d'éclairer au mieux le vote réalisé entièrement en ligne. La participation au vote est restée importante avec 43% de votants sur 452 sociétaires convoqués.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration (CA) a été en partie renouvelé lors de l'assemblée générale de 2021, il est aujourd'hui composé de 15 membres, dont 4 femmes et 11 hommes. Pour rappel, le CA est renouvelable par tiers tous les ans et la durée de mandat est de 3 ans.

Le CA s'est réuni 4 fois en 2021, et a continué à travailler sur les questions de fond en lien avec la stratégie de la coopérative, notamment lors du WE de réflexion stratégique (voir ci-dessous). En raison du contexte sanitaire, le CA a progressivement organisé ses réunions et ses votes de façon mixte (présentiel et/ou distanciel) selon les circonstances et les disponibilités de salle, ce que nous vous proposons de cadrer de façon plus précise dans les modifications du règlement intérieur proposées au vote de l'assemblée générale 2022.

Bien que non contraint par le code de commerce en raison de la structure juridique de Citoy'enR, le Conseil d'administration a cependant souhaité indiquer les fonctions des administrateurs dans d'autres sociétés dans le rapport de gestion, dans un souci de transparence vis-à-vis de l'ensemble des sociétaires :

Nom / prénom	Fonction au sein de Citoy'enR	Fonction dans d'autres sociétés ou structures
Collège des producteurs de biens et services		
Arnaud CAYROL	Administrateur	RAS
Nicolas GAYET	Directeur général délégué	Association Quercy Energies : administrateur
Jonas GEORGE	Administrateur	RAS
Etienne GRIFFON	Administrateur	RAS
Jacques LE BART	Directeur général délégué	SARL Enéide : gérant
Aurore LOPEZ	Administratrice	RAS
Florian PAPAIX	Administrateur	RAS
Michel SARRAILH	Administrateur	Association EC'LR : administrateur
Benjamin TOULLEC	Président	RAS
Collège des bénéficiaires		
Guy CHAUVETEAU	Administrateur	RAS
Pascale FAUCHER-LAGRACIE	Administratrice	RAS
Régis LEBASTARD	Administrateur	RAS
Nelly TECHINE	Administratrice	RAS
Collège des collectivités		
Frédéric BAMIERE	Administrateur, représentant la commune de L'Union	Elu de la commune de l'Union
Isabelle MEIFFREN	Administratrice, représentant la commune de Tournefeuille	Elue de la commune de Tournefeuille

WE de réflexion 2021

Depuis la création de la SCIC, les bénévoles membres du conseil d'administration et du groupe moteur se réunissent tous les ans lors d'un weekend pour réfléchir à l'avenir et à la direction de la coopérative. Dans les dernières éditions, ces journées ont été élargies au cercle des bénévoles de tous les groupes de travail.

Suite à la crise sanitaire, nous avons pu réorganiser en octobre 2021 ce WE de réflexion en présentiel à Vielleville dans le Lauragais. 3 thèmes ont essentiellement été traités : nos ambitions et priorités (en terme de rythme de développement notamment), quelle implication de Citoy'enR dans les projets ENR plus gros que ceux développés actuellement, et notre organisation collective entre bénévolat et potentielles futures activités rémunérées.

Les débats sur ces différents sujets ont été riches, et ont permis de dégager un certain nombre de constats partagés, ainsi que de lancer des actions immédiates, notamment sur les deux derniers thèmes : validation d'une première version d'une liste des attendus pour les projets en co-développement (voir également §2.1.2), et création d'un groupe de travail dédié sur la question des activités rémunérées (voir également ci-dessous). L'ensemble de ces éléments a été synthétisé lors d'une réunion après le WE de réflexion et a fait l'objet en mars 2022 d'une restitution vers l'ensemble des sociétaires. Vous pouvez retrouver la synthèse des réflexions et actions prises suite à ce WE via le lien : https://citoyenr.org/wp-content/uploads/2022/03/2021-11_CR_reunion_post_WE_Reflexion.pdf



Débat mouvant lors du WE de réflexion 2021

Vers des postes rémunérés au sein de Citoy'enR ?

Le conseil d'administration et le groupe moteur mènent une réflexion interne depuis la création de la coopérative dans le but de créer des activités rémunérées en lien avec Citoy'enR, sur des périmètres à définir, afin de soutenir son développement. Cette réflexion a connu deux chantiers notables au cours de cet exercice :

- Nous avons été sollicité par un agent de Toulouse Métropole, qui souhaitait pouvoir se mettre en disponibilité en fin de carrière afin de s'engager auprès de Citoy'enR, sur des activités de gestion de projet. Suite à une demande formelle en ce sens vers les élus et services de la métropole, nous avons pu rencontrer et échanger avec eux et rencontrer deux élus (chargés de la transition énergétique et de l'économie sociale et solidaire) en mars et avril 2021 afin de soutenir cette proposition et de vérifier sa faisabilité juridique. Hélas, cette piste est pour l'instant restée lettre morte ;
- Suite au WE de réflexion, un groupe de travail spécifique sur les activités rémunérées a été lancé, afin de réfléchir au contenu de futurs postes, leur financement, et leur articulation avec le bénévolat au sein de la coopérative.

Ce travail autour de la création d'activités rémunérées est donc toujours en cours, et fera bien sûr l'objet d'informations et de votes des sociétaires une fois qu'il sera plus avancé. Si cette thématique vous intéresse, il est toujours possible de rejoindre le groupe de travail dédié, n'hésitez pas à nous contacter !

2.9. Activités de communication, de sensibilisation et de réseautage

2.9.1. Communication et animation

Le début de l'année 2021 n'a pas permis de rencontres entre bénévoles, sociétaires ou encore la participation de Citoy'enR à des événements (peu présents, ou soumis aux règles sanitaires).

Quelques événements de l'année à noter sont :

- Le forum des associations à Tournefeuille (31), le 4 septembre ;
- Le festival AgitaTerre à Lahage (31), le 12 septembre ;
- La fête de la nature à Blagnac (31), le 18 septembre ;
- L'anniversaire de la Chouette Coop à Toulouse le 25 septembre ;
- L'inauguration de notre installation à Flourens le 26 novembre.

Nous pouvons noter également l'inauguration de l'Oncopôle le 22 septembre en présence de Benjamin Toullec, président de Citoy'enR, des membres de Toulouse Métropole, de l'AREC et d'Urbasolar comme décrit au § 2.5.



Forum des associations



Festival AgitaTerre



Fête de la nature à Blagnac

Certains articles de presse sont également parus lors de cette année (la Dépêche, Boudu, ...). Ces articles étaient pour la plupart liés à la réalisation des projets : Flourens, Littré à Toulouse ou encore sur des visites prospectives à Pibrac et Tournefeuille.

En parallèle, le groupe communication a réalisé, en collaboration avec le groupe Prospection, une plaquette à destination des collectivités afin de présenter le fonctionnement de la coopérative et ce qu'engendre un partenariat avec Citoy'enR. La plaquette est mise à votre disposition si vous souhaitez contacter votre commune et leur fournir des informations. N'hésitez pas à nous la demander par mail à l'adresse suivant : contact@citoyenr.org



UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

La gouvernance et le financement de cet outil de développement territorial sont ouverts aux acteurs du territoire, avec les citoyen.e.s au premier plan.

Les acteurs locaux ont ainsi la possibilité de reprendre la main sur la production de leur énergie. Nous avons fait le choix d'une gestion démocratique de la société, sous la forme d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Chaque sociétaire possède une voix lors de la prise de décision en Assemblée Générale quel que soit le montant investi.

Les sociétaires donnent également du sens à leur épargne, en permettant des retombées économiques locales, des créations d'emplois, tout en participant à leur échelle, à la transition énergétique.

GUIDE À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS



CONTACTEZ-NOUS

6 rue Louis-Marc Demouilles
31400 TOULOUSE
contact@citoyenr.org
www.citoyenr.org

QUI SOMMES NOUS ?

Citoy'enR est une coopérative citoyenne de production d'énergie renouvelable sur l'aire urbaine toulousaine, créée en juin 2017 sous le statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC).

Lauréate de l'Appel à Projet ADEME Région « Énergies Coopératives et Citoyennes », elle œuvre dans les domaines de la Transition Énergétique et de l'Économie Sociale et Solidaire, et se démarque des développeurs classiques de projets de production d'énergie renouvelable via 4 valeurs pionnières :

ANCRAGE LOCAL

Implantation et actions sur l'aire urbaine toulousaine.
Avec les acteurs du territoire : citoyen.e.s, collectivités, entreprises.

GOVERNANCE PARTAGÉE

Fonctionnement démocratique de type coopératif et en transparence totale sur tous les aspects.

FINALITÉ NON SPÉCULATIVE

Rémunération sobre des parts sociales.
Investissement dans de nouveaux projets.

APPROCHE GLOBALE

Respect de l'environnement, sobriété et efficacité énergétique.

QUELQUES CHIFFRES

Citoy'enR, c'est :

- Plus de 600 000 € Investis
- Dont plus de 250 000 € épargnés
- Par plus de 460 citoyens, associations, entreprises et collectivités du territoire
- Des dizaines de bénévoles impliqués
- Des milliers de sympathisants sur les réseaux sociaux
- 12 Installations solaires en fonctionnement à Toulouse, l'Union, Tournefeuille, Muret, Fonsorbes, Blagnac, Flourens et l'habitat participatif Mascoop à Beaumont-sur-Lèze



NOTRE APPROCHE

La société coopérative Citoy'enR vous propose d'étudier et de financer un projet sur votre territoire.

- La collectivité n'a pas à investir, le financement étant assuré par Citoy'enR.
- La mise à disposition de toitures, parkings ou terrains est contractualisée via une Convention d'Occupation Temporaire du Domaine Public (COTDP) ou un bail emphytéotique administratif, pour une durée de 20 à 30 ans.
- La collectivité reçoit en contrepartie un loyer annuel se situant entre 1 € et 2,5 €/m² de panneau solaire.

POURQUOI TRAVAILLER AVEC CITOY'ENR

- Atteindre vos objectifs en matière de production d'énergie renouvelable.
- Communiquer autour du projet.
- Créer une dynamique locale pour favoriser l'investissement financier d'habitants de la commune.
- Et tout ceci sans coût pour la commune et avec une implication minimale.

DÉVELOPPER UN PROJET AVEC CITOY'ENR - LES ÉTAPES



Vue de l'ensemble de la plaquette à destination des collectivités

Ce groupe travaille également sur un remaniement de l'ensemble de la partie présentation des installations du site internet et notamment sur la visualisation de la production des différents sites. L'objectif est de rendre plus interactif cette partie du site internet et également d'apporter une analyse des données de production.

Une version numérique du bulletin est également en cours de réalisation. Celui-ci sera remplissable directement sur le site internet afin de rendre l'adhésion en tant que sociétaire plus simple pour tous.

2.9.2. Sensibilisation et prestations

En août 2021, l'association Citoy'enR a répondu à l'appel à projet déposé par Toulouse Métropole sur la sensibilisation autour de l'énergie ! Un sujet tout tracé pour Citoy'enR !

En fin d'année nous avons eu la réponse, Citoy'enR a été désigné lauréat grâce à un programme ambitieux et mêlant informations et activités sur l'énergie et sur l'environnement (énergie renouvelable, réchauffement climatique, émission carbone, ...). Le projet s'intitule « **Destination famille bas – carbone** ».

Notre réponse portait sur un projet original et innovant destiné aux élèves de cycle 3 en élémentaire (soit des classes de CM1 et CM2). Le projet nécessite pour chaque classe deux demi-journées matinales (3 heures par classe), ainsi qu'une mise à contribution (avec un support de la part de Citoy'enR) des parents entre les deux séances. L'objectif étant d'animer le projet dans 7 classes sur l'année scolaire prochaine (2022-2023).

Au vu de l'urgence de plus en plus manifeste de la nécessité de réduire les émissions de GES (et l'ambition des objectifs européens, nationaux, régionaux et métropolitains en la matière), il s'avère que cette réduction des émissions n'est pas assez rapide. On constate entre autres causes une inefficacité des éco-gestes, qui certes, doivent constituer un premier pas dans la dynamique des changements de comportements, mais sont très insuffisants quand il s'agit de réduire nos émissions de GES.

Aussi, l'objectif principal de ce projet est de :

- Faire comprendre aux enfants (et indirectement à leur famille) les liens de causes à effet entre leurs modes de vie et les émissions de GES associées (afin qu'ils modifient leurs comportements dans le sens d'une diminution de l'empreinte carbone familiale).

La satisfaction de cet objectif sert également la démarche PCAET et son programme d'actions en matière de consommation responsable, réduction des déchets, mobilité douce, sobriété énergétique, alimentation locale, etc...

Cet objectif principal est décliné pour chaque séance en plusieurs sous-objectifs pédagogiques :

Séance 1 « Découverte de l'énergie et de ses différentes formes »

- Appréhender la notion d'énergie
- Découvrir les différentes formes d'énergie
- Comprendre la différence entre énergies renouvelables et non renouvelables
- Comprendre la chaîne de l'énergie de la production à la consommation
- Appréhender les notions de mesures d'énergie
- Prendre conscience du lien entre les actions du quotidien et la consommation énergétique engendrée

Entre les deux séances, Citoy'enR mettra à contribution les parents d'élèves afin de calculer le bilan carbone familial à l'aide d'un outil développé par l'ADEME.

Séance 2 « En route pour une vie bas-carbone »

- Appréhender les notions d'effet de serre et de changement climatique (causes et conséquences)
- Appréhender la notion de « poids » carbone
- Comprendre comment diminuer son empreinte carbone en changeant ses comportements
- Imaginer un futur désirable et bas-carbone

Lien : <https://www.toulouse-metropole.fr/-/appel-a-projets-transition-energetique?fbclid=IwAR3USje2RksPSTkYAZ-JP7jhP6yC0qPf6Dz6ZFc5SuS-YhiPf0PDtVkxMis>

2.9.3. Participation aux actions du Plan Climat de Toulouse Métropole

Dans le cadre des actions du Plan Climat de Toulouse Métropole (PCAET), nous avons continué à participer aux différents ateliers des idées du Plan Climat proposés au cours de l'année. Nous avons également pu obtenir une réunion avec l' élu en charge de la transition énergétique à Toulouse Métropole (M. Chollet) en novembre 2021, afin d'échanger sur nos ambitions et les mesures de soutien que pourraient nous apporter la Métropole. Nous espérons ainsi continuer à démultiplier nos actions dans les années à venir.

2.9.4. Participation au réseau de l'énergie citoyenne

Citoy'enR est adhérent des deux structures aidant les coopératives de production d'énergie renouvelable citoyennes : Energie Partagée et EC'LR Occitanie. Nous sommes également membres du conseil d'administration d'EC'LR (représentant : Michel Sarrailh), et nous avons participé à ce titre à leur journée de réflexion interne en décembre 2021. De nombreuses discussions par mail entre les coopératives et ces deux structures sur divers sujets aident l'ensemble des bénévoles à trouver des réponses à leurs questions.

Le support du réseau s'est donc poursuivi en 2021, avec notamment l'organisation de nombreux webinaires, auxquels Citoy'enR a participé, sur des sujets divers (bénévolat, professionnalisation des coopératives citoyennes, co-développement, autoconsommation, ombrières, maintenance/exploitation, communication...).

Par ailleurs, nous avons participé à des échanges avec EC'LR et Enercoop Midi-Pyrénées, à plusieurs reprises au cours de l'année, afin de discuter d'éventuelles actions communes à venir, notamment autour d'installations de production de taille plus importante (ombrières, parcs au sol). Ces échanges commencent à se traduire sur des recherches en prospection, comme détaillé dans le §2.1.2. Nous avons également rencontré l'Agence Régionale Energie Climat (AREC) en avril 2021, un acteur local important que nous sommes susceptibles de recroiser dans les années à venir.

2.10. Conventions réglementées

Conformément à l'article L227-10 du Code de commerce, le président d'une SAS est tenu de présenter aux sociétaires un rapport sur les conventions intervenues directement, ou par personne interposée, entre d'une part la SAS, et d'autre part son président ou l'un de ses dirigeants. Cet article n'est cependant pas applicable « aux conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales ». Aucune convention réglementée n'est ainsi intervenue au cours de l'exercice courant selon cette définition.

3. Situation financière

3.1. Bilan et compte de résultat

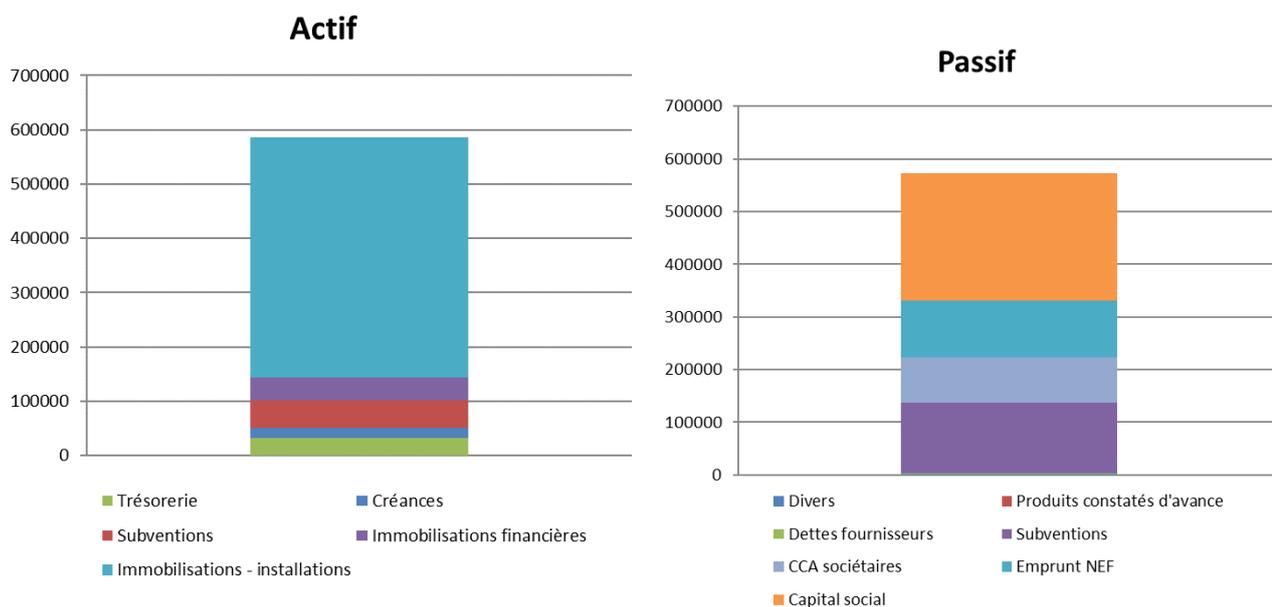
L'exercice comptable présenté a débuté le 1^{er} janvier 2021 et s'est achevé le 31 décembre 2021.

La société ne dépasse, à la clôture de l'exercice 2021, aucun des deux seuils suivants : total du bilan de 4 000 000 € et montant hors taxe du chiffre d'affaires de 8 000 000 € ; ni, par ailleurs, un troisième seuil concernant le nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice de cinquante. Par conséquent, conformément aux articles R227-1 et L227-9-1 du Code de commerce, nous ne sommes pas tenus de désigner un commissaire aux comptes. Les comptes ont cependant été certifiés par Mme A. Lepape, en sa qualité d'expert-comptable, inscrite à l'Ordre des experts comptables à Toulouse.

Bilan au 31/12/2021

Actif net en €		
	2021	2020
Immobilisations - installations	441304	362241
Immobilisations financières	41818	44000
Actif immobilisé	483122	406242
Clients et comptes rattachés	16905	16839
Encours TVA	1357	2231
Subventions	51614	3171
Trésorerie	32201	34456
Divers	0	0
Actif circulant	102077	56696
Total	585199	462938

Passif en €		
	2021	2020
Capital social	242600	213900
Report à nouveau / réserves	5904	169
Résultat	5987	5735
Subventions d'investissement	90891	42945
Capitaux propres	345382	262749
Emprunt	108035	115097
Avance remboursable	42674	35000
CCA + capital en avance	85973	41000
Dettes fournisseurs	1295	1016
Impôts et taxes	711	1042
Produits constatés d'avance	0	1543
Divers	1129	4468
Emprunts et dettes	239817	200189
Total	585199	462938



L'actif – ce que possède Citoy'enR

L'actif est essentiellement composé :

- Des installations photovoltaïques (442 024 €), dont on a déduit les amortissements. Les nouveaux investissements dans les installations ont représenté 135 000 € en 2021 ;
- D'immobilisations financières (41 818 €) : il s'agit essentiellement de notre souscription en capital dans le cadre du projet de centrale solaire de l'Oncopôle ;
- De la trésorerie (32 201 €), notamment destinée à financer les futurs projets ;
- Des subventions de la Région Occitanie et de l'ADEME (51 614€) auxquelles nous sommes éligibles, essentiellement constituées pour cet exercice de la seconde tranche de subvention d'investissement Région ;
- De créances clients (16 905 €), factures dues à Citoy'enR à date du 31/12/21 et non encore payées (essentiellement les factures de vente d'électricité).

Le passif – comment l'actif est financé

Le passif est essentiellement composé :

- Des fonds propres (345 382 €) : capital social apporté par les sociétaires (242 600 €), réserves et report à nouveau, résultat de l'exercice et subventions Région amortie (90 831 €) ;
- D'un emprunt à la NEF (108 035 €) utilisé pour financer les 6 premières installations ;
- D'une avance remboursable de la Région (42 674 €) ;
- D'un compte courant d'associé (CCA) auprès d'Energie Partagée (83 673 €), utilisé pour financer les installations de 2021.

Par rapport à l'exercice précédent, la part des immobilisations des installations dans le bilan reste globalement stable (75% contre 78% en 2020), de même que celle de la trésorerie (6% contre 7% en 2020), la principale évolution venant de la seconde tranche de subvention Région à laquelle nous sommes éligibles (+48 000 €). La part des capitaux propres dans le financement reste semblable (59% fin 2021, 57% en 2020). Outre la souscription en capital de 2021, nous avons remboursé cette année les CCAs souscrits en 2020 auprès de nos sociétaires (41 000 €), ceux-ci étant remplacés par un CCA souscrit auprès d'Energie Partagée pour financer les installations de 2021 (85 973 €).

Compte de résultat au 31/12/2021

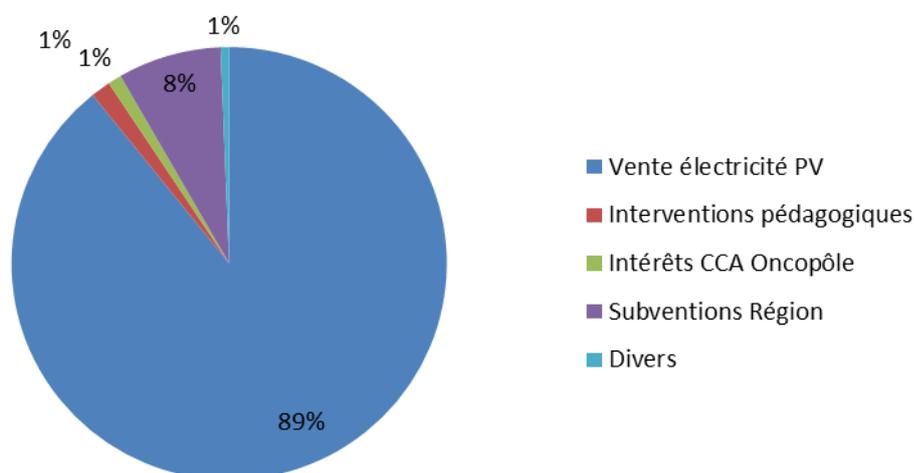
Les produits

Produits en €		
	2021	2020
Vente d'électricité	39452	27931
Intervention pédagogiques	650	750
Subventions d'exploitation	0	422
Divers	107	120
Produits d'exploitation	40209	29223
Produits financiers	449	1185
Produits exceptionnels	3570	3432
Total	44228	33840

Les produits sont constitués essentiellement :

- De la vente d'électricité produite par nos installations (89%), à la fois à EDF OA et à Enercoop sur 2 installations (GS Petit Train à Tournefeuille et Gymnase Beyney à l'Union) ;
- Des produits liés aux subventions Région (8%) : il s'agit du prorata annuel de la subvention « 1€ Région = 1€ citoyen », cette dernière étant amortie sur 20 ans ;
- De prestations pédagogiques, liées à des ateliers et tenues de stands lors d'un évènement d'une collectivité (1%) ;
- Des produits financiers liés aux intérêts des comptes courants d'associés de la centrale solaire de l'Oncopôle (1%).

Répartition des produits



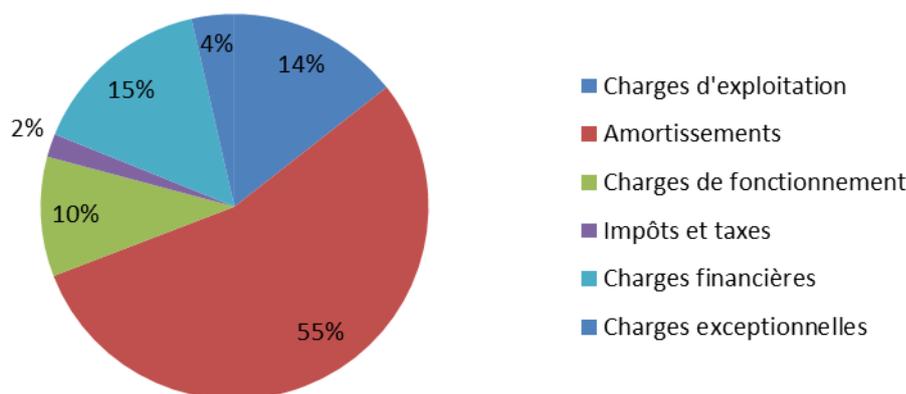
Les charges

Charges en €		
	2021	2020
Exploitation des installations	5491	5805
Fonctionnement	3839	5343
Impôts et taxes	745	1024
Amortissements	20949	12358
Divers	0	434
Charges d'exploitation	31023	24964
Charges financières	5854	3142
Charges exceptionnelles	1364	0
Total	38241	28108

Les charges sont constituées essentiellement :

- De charges et dépenses liées directement à l'exploitation des installations (14 %) ;
- De charges liées au fonctionnement de la coopérative (10%), dont frais d'impression et de communication, honoraires pour la comptabilité, paiement des prestations pour les interventions pédagogiques, frais bancaires ;
- De charges financières (15%) liées à l'emprunt à la NEF et au nouveau compte-courants d'associé d'Energie Partagée ;
- De dotation aux amortissements (55%).

Répartition des charges



Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 5 987 €

Les produits sont en hausse (+10 400 €) avec la poursuite de l'augmentation de la vente d'électricité, qui représente 89% des recettes – en hausse de 41% par rapport à 2020. Les produits liés à la quote-part de subvention Région/ADEME sont stables (3570 €) et les autres sources de produits restent à des niveaux faibles (prestations pédagogiques, revenus financiers liés à la centrale solaire de l'Oncopôle).

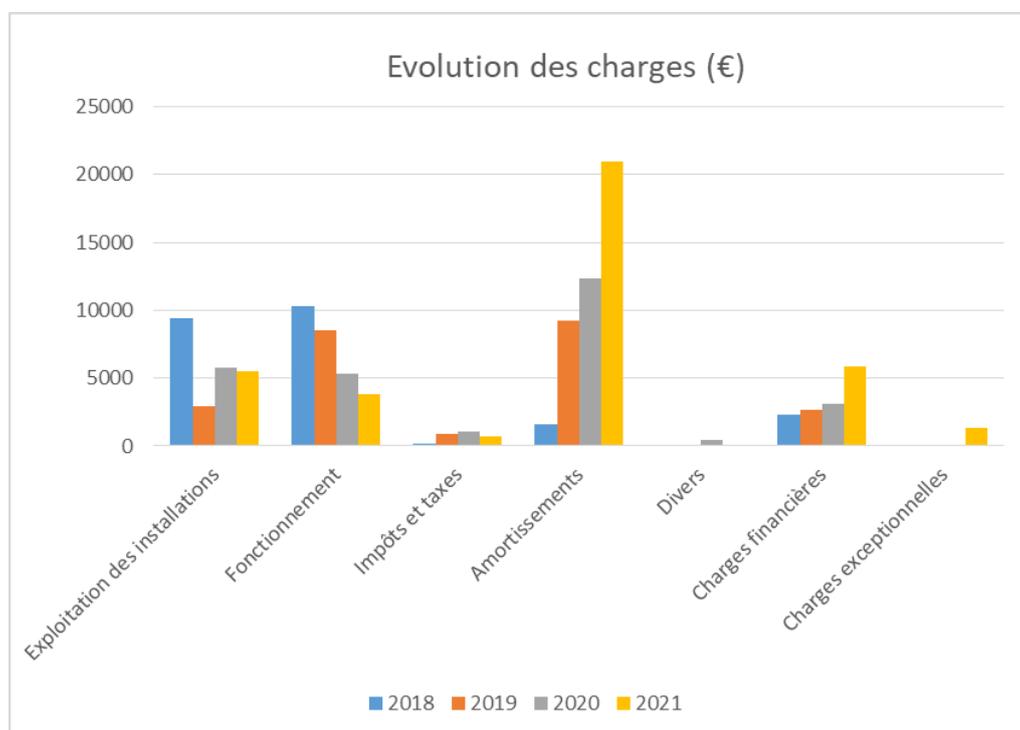
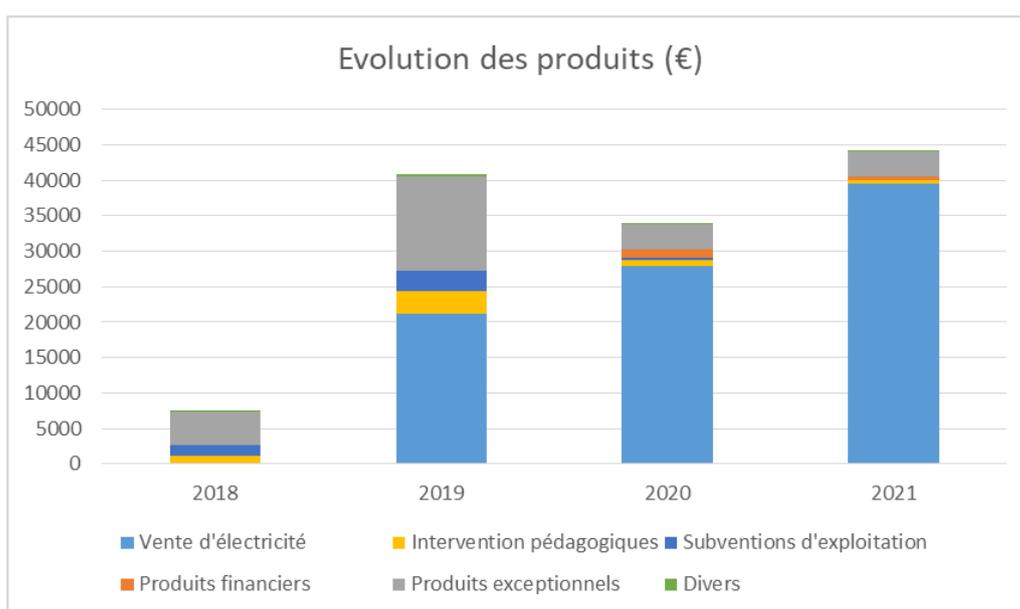
Les charges sont également en hausse (+ 10 100 €), essentiellement par la poursuite de l'augmentation des dotations aux amortissements (+ 8 600 €, +70% par rapport à 2020) du fait de l'investissement dans de nouveaux projets. Les charges liées aux exploitations (frais juridiques, monitoring, assurances) restent globalement stables, car un certain nombre d'études de faisabilité pour les nouvelles installations sont maintenant incluses dans les amortissements. Les charges de fonctionnement sont en baisse (-1500 €) du fait de moindres dépenses de communication et de l'absence de révision coopérative sur cet exercice. Les charges financières sont en hausse (+2700 €) à la fois en lien avec le financement des nouvelles installations (intérêts des comptes-courant d'associés)

mais aussi d'un début d'annualisation de la comptabilisation de notre premier prêt (+1000 €, qui ne seront pas présents lors du prochain exercice).

Sur cet exercice, on peut constater une évolution assez comparable des nouveaux produits et charges, ce qui fait que le résultat net est semblable à celui de l'exercice précédent. Il est tout de même à noter que des charges ponctuelles et/ou exceptionnelles se sont rajoutées cette année, à hauteur d'au moins 2300 € (charges exceptionnelles + les 1000 € de décompte comptable de prêt NEF supplémentaire). Le résultat lié à notre activité principale de vente d'électricité est positif et en hausse, avec un résultat d'exploitation de 9 488 € (+80% par rapport à 2020) et un résultat courant avant impôt de 4 082 € (+22%). Ce résultat positif nous permet de dégager une capacité d'autofinancement : l'activité de Citoy'enR est génératrice de trésorerie. Par ailleurs, la vente d'électricité seule permet de financer l'ensemble de nos charges annuelles.

3.2. Evolution des produits, charges et indicateurs

Evolution des produits et charges :



Indicateurs clés des 3 derniers exercices :

	2021	2020	2019
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12
Capital en fin d'exercice			
Capital social	242 600 €	213 900 €	187 800 €
Nombre de sociétaires	459	435	405
Opérations et résultats			
Chiffre d'affaire	40 203 €	28 796 €	24 608 €
Résultat d'exploitation	9 488 €	5 284 €	6 491 €
Résultat courant avant impôts	4 082 €	3 327 €	3 848 €
Impôt sur les bénéfices	301 €	1 024 €	506 €
Résultat net	5 987 €	5 735 €	16 485 €
Résultat distribué	0 €	0 €	0 €

3.3. Proposition d'affectation du résultat

Le conseil d'administration de la société propose d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à + 5 987,44 €, en réserve légale pour 898,12 € et en compte « autres réserves » pour 5 089,32 €.

Suite à cette affectation, le compte « report à nouveau » s'élèverait à +169 €, le compte « réserve légale » à +1758,35 € et le compte « autres réserves » à +9 964,01 €.

La valeur du résultat est conforme à nos prévisions, mais sa part potentiellement distribuable selon nos statuts (42.5%, soit 2 437,34€) reste inférieure à la quote-part annuelle de subvention, qui n'est pas distribuable. Il n'est donc pas possible d'envisager un versement de dividendes aux sociétaires sur cet exercice. Vous pouvez retrouver des explications détaillées sur cette résolution dans le document dédié suivant : https://citoyenr.org/wp-content/uploads/2022/05/CitoyenR_repartition_resultat_2021.pdf

3.4. Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons que la société n'a procédé au titre des trois exercices précédents à la distribution d'aucun dividende.

3.5. Dépenses et charges non fiscalement déductibles

Nous vous demandons de constater, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'il n'existe aucune dépense ni charge visée à l'article 39-4 de ce code.

4. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Réponse à un AMI sur des ombrières de parking à Eaunes

Comme évoqué au §2.1.2, nous venons de répondre en mai 2022 à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI pour les initiés !) pour des ombrières de parking sur la commune d'Eaunes (600 kWc), en nous associant avec le développeur Mécojit, qui propose une solution d'ombrières lestées. Malheureusement, nous n'avons pas pu obtenir d'avoir des critères de financement citoyen dans le choix de la structure retenue. C'est une première pour nous de se confronter à ce type d'approche, où nous sommes en concurrence avec d'autres acteurs. Le projet est important (investissement cumulé estimé à 900 000 € !) et nous vous tiendrons bien sûr informés des résultats de cet AMI.

Versement du solde de la prime citoyenne Région

Nous avons sollicité le versement du solde de cette subvention (51 350€) en 2020, mais des retards et changement de règles ne nous ont pas permis de l'obtenir lors de cet exercice. Ceci étant, nous avons enfin touché ce solde en février 2022 !

Diagnostic de changement d'échelle par EC'LR

En 2022, EC'LR Occitanie a lancé un « audit » de plusieurs coopératives en « changement d'échelle » comme Citoy'enR, c'est-à-dire avec un certain nombre d'installation en fonctionnement et qui continuent leur développement. Cet audit a pour objectif de réaliser un état des lieux des coopératives en Occitanie et d'identifier les besoins communs ou non afin de les accompagner sur des sujets liés au changement d'échelle (emploi, développement d'autres ENR/de projets plus ambitieux, aller chercher plus de sociétaire, ...).

Plusieurs membres de Citoy'enR (Groupe moteur ou administrateurs) ont rencontré Louise Balmer d'EC'LR dans les locaux d'Enercoop Midi-Pyrénées en avril 2022 afin de dresser cet état des lieux de la coopérative. Au final, nous avons pu identifier les prochains « chantiers » sur lesquels nous aimerions travailler à savoir :

- S'approprier des nouveaux sujets techniques et développer les modèles économiques d'autres types de projets (ombrières, autoconsommation, production de chaleur, ...)
- Question autour du bénévolat et de la professionnalisation (emploi)
- Comment faire venir de nouveaux sociétaires (en masse) ?

Ces trois points font échos à ce que nous avons pu extraire de nos échanges lors du weekend de réflexion détaillé plus haut. Nous vous tiendrons bien sûr informés des suites de ce soutien, qui devrait se traduire en 2022 par un accompagnement ciblé sur nos besoins.

5. Perspectives

Nouveaux projets 2022

1 nouveau projet va être installé cet été : un 36 kWc en surimposition de toiture sur l'école maternelle de La Font à Pinsaguel avec des panneaux Voltec (fabrication française)

Et comme expliqué ci-dessus, l'installation sur le bâtiment du SDIS devrait pouvoir se faire en fin d'année ou début 2023.



Au cas où nous ferions les 2 projets de 100 kWc sur Colomiers et le projet d'ombrières à Eaunes, nous aurions un gros besoin de financement qui devra se traduire par une nouvelle dynamique de recherche de sociétaires et de financement extérieur.

Exploitation

Même si nous avons fait beaucoup de choses ces dernières années, Il reste encore des points à améliorer dans notre outil de suivi en ligne.

De plus, c'est un serpent de mer, nous espérons pouvoir enfin exploiter les données des compteurs Linky.

Prospection

Les nouvelles actions menées en 2021 par le groupe vont se poursuivre, notamment la structuration afin de pouvoir rechercher de nouveaux projets plus importants (ombrières, parcs au sol) et pour pouvoir répondre à des AMI ou appels d'offres quand les cas se présentent comme les ombrières d'Eaunes.

En particulier, un travail de prospection ciblé sur des terrains propices à de petits parcs au sol a été initié en collaboration avec Enercoop Midi-Pyrénées, et pourrait nous donner de nouvelles pistes à explorer dans les années à venir.

Un autre type de projet qui pourrait se développer est celui des projets en autoconsommation : en attendant une clarification du cadre juridique national, Energie Partagée a diffusé à ses adhérents des informations sur des montages juridico-économiques potentiels, qui pourraient permettre leur développement.

Communication de la coopérative

Cette nouvelle année 2022 devrait apporter son lot d'évènement permettant de renouer avec les citoyens de la métropole.

A côté de cela, le groupe est en train de travailler en étroite collaboration avec le groupe technique sur la mise en forme et la présentation des données liées à l'exploitation des installations en fonctionnement.

Une mise à jour régulière du site et des informations sont relayées sur les réseaux sociaux ([Facebook](#) et [LinkedIn](#)), que vous pouvez suivre régulièrement !

Actions de sensibilisation

Citoy'enR a toujours eu pour objectif de réaliser des actions de sensibilisation, c'est inscrit dans son ADN (statut de la coopérative). Depuis toujours, la coopérative porte des actions sous forme d'ateliers lors d'évènements sur des stands ou dans des écoles. Ces actions prendront une autre dimension en 2022 avec l'appel à projet mis en place par la métropole.

Un premier atelier va être effectué en avant-première dans l'école du Petit Train à Tournefeuille afin de préparer les sept autres classes de la future année scolaire (2022-2023).

Relance du bénévolat et structuration de la coopérative

Du fait de la levée progressive des contraintes sanitaires, nous allons probablement relancer un certain nombre d'actions de bénévolat et en direction des sociétaires qui se sont amoindries pendant la crise :

- Apéros bénévoles, rencontres et ateliers de réflexion pour les sociétaires ;
- Relance des groupes gouvernance / vie coopérative et économiques, qui vont certainement prendre de l'importance dans les années à venir avec l'augmentation prévisible de la taille des projets et la diversification de nos activités.

Nous allons également continuer à travailler sur les actions autour de la professionnalisation comme évoqué au §2.8.2. Les personnes intéressées pour nous aider sur ces différents points sont bien sûr les bienvenues !